

A V R I L 2 0 2 6

AUC

La lettre du Maire

ÉLECTIONS MUNICIPALES
UNE CONFIANCE RENOUVELÉE
À 75,77%

CONSEIL MUNICIPAL
UNE NOUVELLE
ÉQUIPE
AU TRAVAIL

PROJETS PRIORITAIRES
SÉCURITÉ,
ÉDUCATION,
ENVIRONNEMENT...

BUDGET 2026
CONCILIER
RIGUEUR ET
INVESTISSEMENTS

LE 15 MARS 2026, LES ALLAUDIENS ONT EXPRIMÉ LEUR CHOIX AVEC FORCE



Chères Allaudiennes,
Chers Allaudiens,

En nous accordant 75,77 % des voix dès le premier tour des élections municipales, les Allaudiens ont exprimé leur choix avec force. Ce score record à l'échelle du Département, en présence de quatre candidats, traduit un soutien clair et sans ambiguïté pour continuer à défendre Allauch et à préserver durablement notre cadre de vie.

C'est aussi la victoire d'une certaine idée d'Allauch, faite de proximité, d'engagement, de bon sens, de fidélité à nos

racines et d'une grande volonté d'agir.

Cette confiance nous honore profondément. Mais elle nous oblige, plus encore, collectivement.

Une exigence forte : être à la hauteur de cette confiance

Dans un contexte national toujours plus incertain, les défis des années à venir seront nombreux mais notre cap reste inchangé : tout mettre en œuvre pour préserver le cadre de vie de notre commune. Cela veut dire maîtriser totalement l'urbanisation de notre commune et résister aux pressions foncières pour préserver nos six noyaux villageois, nos espaces naturels et agricoles ainsi que nos 4000 hectares de collines qui représentent près de 80 % de notre territoire communal. Pour y parvenir, notre équipe municipale, renouvelée d'un tiers, est composée d'Allaudiennes et d'Allaudiens engagés, unis par une seule ambition : servir notre commune et défendre nos projets prioritaires.

Nos priorités pour préserver notre cadre de vie

Parmi ces priorités, l'enjeu de sécurité occupe une place prépondérante. Ainsi, pour renforcer nos moyens, nous mettrons en place progressivement, à partir de l'été 2026, une Police municipale opérationnelle 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Et, conformément à nos engagements, nous créerons un nouveau poste de Police municipale au rond-point des Jets d'eau (en face du Carrefour Market), avec un centre de supervision urbain moderne, une salle opérationnelle adaptée et des moyens à la hauteur de l'engagement de nos agents pour protéger, le plus efficacement possible, les Allaudiens.

L'éducation est aussi au cœur de nos engagements. Parce qu'investir dans l'éducation, c'est préparer l'avenir d'Allauch. Parce que nous voulons que les jeunes Allaudiens puissent effectuer toute leur scolarité sur notre commune dans les meilleures conditions possibles, de la petite section de maternelle jusqu'à leur baccalauréat.

Nous ferons partie des rares communes de France à ouvrir une école ces prochaines années. Le 7^e groupe scolaire de la commune, aux Embus, verra le jour d'ici 3 ans pour s'assurer

que nous n'ayons pas plus de 30 enfants à tous les niveaux, et même 24 enfants pour l'apprentissage des savoirs fondamentaux, notamment en CP et en CE1.

Nous poursuivrons également nos actions en faveur de l'environnement pour protéger notre ceinture verte, préserver nos collines et nous créerons une ferme pédagogique sur les hauteurs du Logis-Neuf ainsi qu'une ferme maraîchère sur l'avenue de Provence. Nous y installerons ces prochains mois un agriculteur afin d'alimenter en circuit court les cantines scolaires dans nos écoles.

Et nous y mènerons aussi des projets pédagogiques pour que nos jeunes quittent leurs écrans afin de mettre les mains dans la terre. Ils renoueront ainsi avec la dimension agricole de notre commune qui correspond intimement à son histoire.

Une grande rigueur budgétaire

Pour mener à bien ces projets dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint (baisse des dotations de l'État, inflation, augmentation des pénalités liées à la loi SRU...), nous ajustons nos prévisions grâce à une gestion particulièrement rigoureuse afin de préserver nos équilibres financiers. Cela nous permet de garantir les investissements les plus prioritaires (future école des Embus, poste de Police municipale...) et de renforcer l'offre de services publics de proximité comme nous l'avons fait ces dernières années (nouvelle bibliothèque au sein du Pôle culturel de l'Usine électrique, Maison France Services à la Pounce, Relais Petite Enfance au Logis-Neuf, Guichet unique Handicap au sein du CCAS...).

Grâce aux marges financières dégagées depuis cinq ans et au soutien optimisé de nos partenaires institutionnels (Département, Région, CAF 13...), nous ne procéderons à aucune augmentation des impôts communaux ni de nos tarifs municipaux (cantine, garderie, centre aéré, piscine...) afin de préserver, autant que possible, le pouvoir d'achat des familles allaudiennes.

Cette trajectoire financière nous permet donc de poursuivre nos investissements sans alourdir la charge des contribuables que nous sommes. Un engagement indispensable que nous maintiendrons ces prochaines années.

Lionel de Cala

MAIRE D'ALLAUCH
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL



Lettre du Maire - Avril 2026 - Gratuit.
Directeur de la Publication : Jean TOMASELLI
Rédaction : Ville d'Allauch.
Réalisation : OGHAM
Crédits photos : Ville d'Allauch.
Mairie d'Allauch - BP 27 - 13718 Allauch Cedex.
www.allauch.com - Dépôt légal à la parution.
Impression : PRINT CONCEPT.
Imprimé sur papier recyclé.



UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE AU TRAVAIL

ADJOINTS

Marie-Christine CIANNARELLA, 1^{ère} Adjointe déléguée à la Santé, aux Affaires sociales, aux relations avec notre hôpital de proximité et au monde médical.

Patrick SABATIER, 2^{ème} Adjoint délégué à l'Urbanisme, aux grands projets, à la préservation du cadre de vie et du patrimoine communal.

Stéphanie GRECO DE CONINGH, 3^{ème} Adjointe déléguée à l'Éducation, aux écoles, au collège et au lycée.

Jean TOMASELLI, 4^{ème} Adjoint délégué aux Finances, au budget et à la rationalisation des dépenses.

Isabelle LEVY-FANUCCI, 5^{ème} Adjointe déléguée à l'Environnement, à la protection des collines, à la végétalisation des noyaux villageois et à la protection animale.

Patrick MINEO, 6^{ème} Adjoint délégué à la Sécurité, à la police municipale et à la prévention.

Sandrine FREIRE, 7^{ème} Adjointe déléguée à l'Économie locale et aux services en faveur de nos aînés.

Yves LEVY, 8^{ème} Adjoint délégué aux Ressources Humaines, au dialogue social et aux relations internationales.

Martine CHAIX, 9^{ème} Adjointe déléguée à l'Administration générale, à la qualité des services publics de proximité et aux jumelages.

Serge BENNICA, 10^{ème} Adjoint délégué à la Maison France Services, à l'emploi, à l'insertion et aux relations avec les organisations professionnelles.

Anthony PAGET, 11^{ème} Adjoint délégué aux Conseils de quartiers, à la vie associative et aux traditions.

Aurélien TRICHAUD-PIRANI, 12^{ème} Adjoint délégué au développement de l'animation sociale en lien avec le CCAS, au lien intergénérationnel et au quartier de la Pounche.

Maurice ATTIAS, 13^{ème} Adjoint délégué aux Services techniques, aux relations avec l'antenne de la Métropole et au quartier du Logis Neuf.

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Emily GARZON-PARTOUCHE, déléguée aux Sports, à la gestion des événements et des équipements sportifs.

Anaïs ABRAHAMIAN, déléguée à la Revitalisation et à l'animation des noyaux villageois, aux marchés et à la ferme pédagogique.

Loïc TORTIA, délégué à la Prévention des risques, aux relations avec les services de secours et à la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC).

Jacqueline FABRE, déléguée aux Affaires culturelles, aux espaces d'exposition, et à la création muséale.

Christophe MOULIN, délégué aux Transports, au stationnement, à la mobilité durable et à la transition énergétique.

Marie-Claude ALLARY, déléguée à la Petite enfance, aux crèches, au développement de la culture provençale et aux cultes.

Henri CARVIN, délégué au Monde combattant, à la mémoire communale et au dynamisme des traditions.

Corinne DE RANIERI, déléguée aux Solidarités et aux personnes en situation de handicap.

Thierry MICELI, délégué aux Événements culturels et au développement cinématographique.

Emmanuelle GIRARD-THIVILLIER, déléguée au Tourisme, à l'animation de l'espace de coworking et du Fab Lab, aux relations avec la zone d'activités de Fontvieille et à l'accompagnement des entreprises dans leurs démarches RSE.

Julien ISAIA, délégué à la Jeunesse, au centre aéré et aux loisirs.

Marie-Cécile BOYER, déléguée aux Maisons de quartier et aux familles.

Alexandre MARTIN, délégué aux Événements scolaires, au développement des outils numériques dans les écoles et aux relations avec les associations de parents d'élèves.

Patricia CARLES, déléguée au Développement des services numériques, de la fibre optique et de l'intelligence artificielle.

Matéo COSTA, délégué à l'Engagement des jeunes et à la participation citoyenne.

Anissa BOUVARD, déléguée à l'Agriculture, aux producteurs locaux, aux circuits courts et à l'aménagement de la ferme maraîchère.

Frédéric FERRIER, délégué à l'Amélioration de l'espace public et à l'entretien du patrimoine communal.

Magali DEBONO, déléguée à la Bibliothèque du Pôle Culturel de l'Usine Électrique.

ÉLUS D'OPPOSITION

Élus "Rassembler pour Allauch" **Christelle VARNIER - José GONZALEZ** / Élu "Allauch à gauche" **Frédéric DUTOIT**

RETOUR
EN IMAGES
SUR LE CONSEIL
MUNICIPAL
D'INSTALLATION
DU 21 MARS 2026



LES PROJETS PRIORITAIRES DU MANDAT

Pour la mandature 2026-2032, la Municipalité s'engage sur la conduite de quatre grands projets d'avenir en matière de sécurité, d'éducation et d'environnement.



UN POSTE DE POLICE MUNICIPALE D'ICI 2028 ROND-POINT DES JETS D'EAU



La sécurité étant une priorité, il est essentiel de doter les équipes d'un poste de Police municipale central et moderne, adapté aux enjeux de sécurité actuels, qui soit plus facilement accessible à tous les habitants de la commune. Il verra le jour d'ici 2028 sur une parcelle située au niveau du rond-point des jets d'eau (en face du Carrefour Market). Ce futur bâtiment de près de 515 m² qui accompagnera le renforcement progressif de nos équipes de sécurité, sera composé d'un espace d'accueil, d'un Centre de Supervision Urbain (CSU) de dernière génération et d'une nouvelle salle opérationnelle. Il permettra une meilleure coordination des interventions et une réponse plus efficace aux besoins des Allaudiens, tout en équipant nos agents de Police municipale d'un outil à la hauteur de leur engagement.

UNE FERME PÉDAGOGIQUE SUR LES HAUTEURS DU LOGIS-NEUF CHEMIN DE MIMET



Prochainement, une ferme pédagogique verra le jour en remplacement du projet immobilier dit du « Plateau de l'environnement » sur les hauteurs du Logis-Neuf, le long du chemin de Mimet, au cœur d'un paysage remarquable.

Pensée comme un véritable espace de découverte de la vie à la ferme, cette future structure permettra aux enfants de la commune d'observer de nombreux animaux de la ferme et la biodiversité locale.



UNE NOUVELLE ÉCOLE AUX EMBUS LES EMBUS



Un 7^e groupe scolaire et un centre aéré verront le jour d'ici la rentrée 2028 aux Embus (à proximité du rond-point du portail). Il permettra d'assurer une meilleure prise en charge de nos 2100 élèves répartis aujourd'hui au sein des six groupes scolaires, en limitant notamment le nombre d'enfants par classe (moins de 30 et même 24 enfants par classe pour la grande section de maternelle, les CP et CE1). Ce nouvel établissement s'inscrira également dans une démarche environnementale exemplaire : panneaux photovoltaïques, recours à des matériaux locaux et biosourcés, gestion raisonnée des espaces.

Ce projet vient remplacer la construction de 70 logements sociaux initialement prévus sur ce terrain ce qui contribuera à la préservation de notre cadre de vie. L'aménagement d'accès adaptés afin d'assurer la tranquillité des riverains constituera une priorité.

UNE FERME MARAÎCHÈRE POUR LES ALLAUDIENS AVENUE DE PROVENCE



Une ferme maraîchère verra prochainement le jour sur un terrain situé dans le secteur de l'avenue de Provence. Ce projet s'inscrit pleinement dans la politique de développement des circuits courts et de promotion de l'agriculture biologique, notamment pour l'approvisionnement des cantines scolaires.

Près de 4 850 m² seront consacrés à la production de légumes, qui alimentera la cuisine centrale. Celle-ci prépare chaque jour 2 000 repas, en privilégiant des produits locaux destinés aux assiettes de nos jeunes élèves.



ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

BUDGET 2026
53,2 M€

FONCTIONNEMENT
33,5 M€

INVESTISSEMENT
19,7 M€

Dans un contexte national et financier toujours contraint, l'élaboration du budget 2026 s'est inscrit dans un environnement marqué par une forte instabilité et des hypothèses évolutives limitant la capacité d'anticipation budgétaire. La commune d'Allauch confirme en 2026 une stratégie budgétaire équilibrée, fondée à la fois sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement et sur le maintien d'un haut niveau d'investissement au service des habitants.

PRÉSERVATION DU POUVOIR D'ACHAT DES ALLAUDIENS

Pas d'augmentation des taux d'imposition communaux.

- Depuis 2020, la Municipalité poursuit son engagement à ne pas augmenter la part communale liée à l'impôt foncier. Elle avait même baisser symboliquement de 1% en 2021.
- Pas d'augmentation des tarifs essentiels aux familles (cantine, garderie, crèches, centres aérés...). Les prix restent inchangés depuis 2020 en dépit des coûts de production impactés notamment par la hausse du prix de l'énergie et des denrées alimentaires.



3,50€

**LE TARIF DES CANTINES RESTE
INCHANGÉ DEPUIS 2020 POUR
TOUS LES ALLAUDIENS MALGRÉ
L'INFLATION GÉNÉRALE DES PRIX**

ZÉRO HAUSSE D'IMPÔTS COMMUNAUX DEPUIS 2020

PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE

Conformément à l'engagement pris depuis 2020, la Municipalité refuse toute urbanisation excessive pour préserver le cadre de vie de notre territoire. La remise en cause des 6 grands projets immobiliers inscrits au PLUi, nous vaut une pénalité financière de 1,3 million d'euros infligé par l'État. Grâce à une grande rigueur budgétaire, nous sommes en capacité d'en assurer la charge sans augmenter les taux d'impôts communaux ni les tarifs municipaux. Un enjeu crucial pour la qualité de vie de notre commune.

UNE GRANDE RIGUEUR BUDGÉTAIRE

La Municipalité poursuit ses efforts de gestion rigoureuse, en s'appuyant notamment sur un pilotage fin des effectifs, une optimisation des charges de fonctionnement et une recherche active de financements externes. Parallèlement, elle réaffirme ses priorités politiques en matière de transition environnementale, de qualité du service public, de soutien au tissu associatif et de développement des équipements structurants. Cette stratégie permet de concilier responsabilité financière et ambition pour le territoire, sans recourir à une augmentation de la fiscalité.



DES INVESTISSEMENTS PRÉSERVÉS GRÂCE AU SOUTIEN DE NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Le budget 2026 s'inscrit dans la continuité des exercices précédents avec des équilibres financiers maîtrisés et une épargne permettant de contribuer significativement au financement des investissements à hauteur de près de 19,5 millions d'euros. Un recours ponctuel à l'emprunt de 3,5 millions d'euros permettra de compléter le besoin de financement pour déployer le nouveau projet municipal. Ces éléments traduisent la solidité de la trajectoire financière et la capacité de la commune à poursuivre ses investissements notamment grâce au soutien de nos partenaires institutionnels (Département des Bouches-du-Rhône, Région Sud, CAF 13...) dans un cadre budgétaire maîtrisé.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

ÉDUCATION

Fonctionnement **6 211 699 €**
Investissement **1 539 206 €**

- Création d'une 7^{ème} école et d'un centre aéré aux Embus
- Végétalisation des cours d'écoles des Gonagues, du Logis-neuf et de La Pounche
- Territoire numérique éducatif (équipement des écoles en ordinateurs, tablettes, tableaux interactifs...)
- Réfection du restaurant scolaire et des sanitaires de l'école Pié d'Autry
- Réfection des classes de l'école maternelle de la Farandole (La Pounche)
- Réfection des classes et des sols de l'école de Val Fleury
- Rénovation des sanitaires de la maternelle de la Farandole (La Pounche)
- Modernisation de la crèche des petits princes (Allauch village) et de la crèche des pitchouns (Le Logis-Neuf)
- Éclairage de l'école Louis Nivière (La Pounche)

SÉCURITÉ

Fonctionnement **2 325 779 €**
Investissement **1 389 518 €**

- Création d'un poste de Police municipale (Rond-point des Jets d'eau)
- Des patrouilles opérationnelles 24h sur 24 et 7j/7 à partir de l'été
- Poursuite du déploiement de la vidéo protection
- Équipement Police municipale (véhicules et matériels)
- Rénovation des locaux du Logis-neuf

CADRE DE VIE

Fonctionnement **3 786 348 €**
Investissement **1 047 797 €**

- Aménagement du futur parking Saint-Roch à l'entrée du village
- Réalisation d'un parking sur un terrain à proximité de la Poste du village
- Restauration de la façade de l'Église St Sébastien (Allauch-village)
- Création du pôle associatif dans les locaux de l'ancienne Caserne des pompiers (Logis-Neuf)
- Développement des collections de la Bibliothèque du Pôle culturel de l'Usine Electrique
- Réhabilitation de la Maison de la vie associative (Fontvieille)
- Réaménagement de la Maison France Services (La Pounche)
- Rénovation des façades du village

ENVIRONNEMENT

Fonctionnement **1 204 510 €**
Investissement **562 798 €**

.....
Des investissements en faveur de l'environnement sont aussi répartis dans les volets "Cadre de vie", "Éducation" et d'autres

- Création d'une ferme maraîchère (Avenue de Provence)
- Aménagement d'une ferme pédagogique (hauteurs du Logis-Neuf)
- Pose de panneaux solaires (Espace Robert-Ollive au Logis-Neuf et Gymnase Tomasi à côté du collège Yves-Montand)
- Végétalisation de la route des 4 saisons, de l'entrée du village et de l'entrée de la commune par le Logis-Neuf
- Amélioration des installations thermiques (chauffage, isolation...) dans les écoles et bâtiments communaux
- Travaux pour économiser l'eau (circuit fermé pour les fontaines, détections de fuite, mitigeurs économes dans les écoles...)

BUDGET VERT DE LA COMMUNE

ACTE 3

**POUR 2026, CE SONT
+ DE 3,1 M€
D'INVESTISSEMENTS
EN FAVEUR DE LA
TRANSITION ÉCOLOGIQUE OU
INCLUANT DES OBJECTIFS
ENVIRONNEMENTAUX ÉLEVÉS**



« Depuis 6 ans, notre engagement environnemental s'est traduit notamment par les plans de végétalisation des cours d'école des collines, la valorisation des déchets ou encore l'installation de panneaux photovoltaïques. Nous garderons la même dynamique pour la mandature 2026-2032 en nous appuyant sur une méthodologie d'évaluation environnementale de nos dépenses. Ainsi, par rapport à l'exercice 2025, nous y consacrerons 1 M€ supplémentaire, soit une augmentation notable de 32%. »

Jean TOMASELLI,
Adjoint délégué aux Finances, au budget
et à la rationalisation des dépenses

• DEVENIR L'UNE
• DES PREMIÈRES
• COMMUNES
• ÉCORESPONSABLES
• DE PROVENCE

Soucieuse de l'enjeu environnemental, la Municipalité a souhaité mesurer et valoriser dès 2023 ses politiques publiques en matière d'environnement en anticipant le calendrier imposé par l'État.

AVEC DEUX ANS D'AVANCE SUR LE CALENDRIER OFFICIEL

ALLAUCH ANTICIPE ET RENFORCE SON ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Dans un contexte où les collectivités territoriales sont appelées à intégrer les enjeux environnementaux dans leur mode de gestion, Allauch se distingue par une approche proactive et structurée.

La Municipalité a non seulement répondu aux exigences réglementaires, mais les a également anticipées de deux ans par rapport au calendrier imposé par l'État. Un choix assumé et stratégique afin de préparer la transition écologique. Cette volonté s'est traduite dès par la mise en place d'un budget vert au titre du compte administratif 2023, ainsi que dans l'élaboration du budget 2024.

Cette démarche vertueuse et responsable permet d'identifier clairement l'impact environnemental des dépenses publiques et d'aiguiller les orientations budgétaires vers des actions concrètes et plus durables qui s'inscrivent dans une dynamique d'innovation et de responsabilité. Ceci s'est concrétisé par l'adoption d'un guide méthodologique d'évaluation environnementale applicable à l'ensemble des dépenses. Un outil visant à systématiser l'analyse des impacts écologiques dans chaque décision financière pour garantir la cohérence des politiques publiques.

L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE VÉRITABLE LEVIER DE PILOTAGE

Enfin, cette stratégie se prolonge naturellement dans la politique d'achat de la Municipalité. Concrètement, Allauch s'engage à promouvoir une commande publique responsable en privilégiant les produits et services respectueux de l'environnement et de l'énergie et en encourageant des pratiques plus vertueuses auprès des fournisseurs et partenaires. À travers ces différentes initiatives, la Ville d'Allauch, qui ambitionne de devenir l'une des premières communes écoresponsables de Provence, mène une politique cohérente, anticipatrice et exemplaire au service de son territoire et des générations futures.

UN CADRE DE VIE PRIVILÉGIÉ POUR TOUS LES ALLAUDIENS

DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Notre qualité de vie est intimement liée à la préservation de nos espaces verts, comme de nos terres agricoles. À Allauch, les efforts se concentrent notamment sur la végétalisation des noyaux villageois, des cours d'école, ou encore sur la préservation de nos collines et de la biodiversité.

16,7%

**CE TAUX CORRESPOND À LA
DIMINUTION DE LA CONSOMMATION
ÉNERGÉTIQUE DE LA COMMUNE
ENTRE 2019 ET 2026**



Au-delà des investissements favorables à la transition écologique, la commune a mis en place une véritable politique environnementale avec :

- Le plan de sobriété énergétique
- Le plan de rationalisation du patrimoine immobilier
- Le contrat de performance énergétique
- Le plan de réduction et de valorisation des déchets
- Le plan de sensibilisation dans les écoles

Ainsi, la prise en compte des enjeux environnementaux se fait pour chacun des projets que mène la commune. Par exemple, la volonté est de donner une forte valeur environnementale au projet de construction du groupe scolaire et du centre aéré des Embus ou du futur Poste de police municipale, tant dans la conception du bâti que dans la gestion de l'énergie et de l'eau.



**330 000 €
SERONT VERSÉS EN 2026**

LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS MULTIPLIÉ PAR 2 DEPUIS 2020

Depuis 2020, l'action en faveur de la vie associative s'est structurée autour des principes suivants :

- Dynamiser le tissu associatif et valoriser l'action des bénévoles
- Augmenter le nombre d'événements pour faire vivre nos noyaux villageois
- Confier l'organisation des manifestations traditionnelles aux associations
- Rétablir une équité entre les associations en rendant transparent le mode de calcul du montant attribué.

C'est ainsi que le montant des subventions versées aux associations de la commune (sport, culture, traditions, Comités des fêtes, groupes Saint-Eloi) a été multiplié par 2.

Ainsi, ce sont 330 000 € qui ont été versés en 2025. La même somme sera engagée en 2026.

En retour, le dévouement, l'implication et l'engagement des bénévoles contribuent au dynamisme de notre commune.